

## COMMUNIQUÉ

### **Le Fonds municipal vert de la FCM soutient le plan de développement durable de la Ville de Saint-Quentin**

**Le 11 juin 2009, Saint-Quentin, N.-B.** - Jean Perrault, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et maire de Sherbrooke (Québec), et l'honorable Gregory Francis Thompson, député de New Brunswick Southwest et ministre des Anciens Combattants, représentant l'honorable Lisa Raitt, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert (FMV) à la Ville de Saint-Quentin, au Nouveau-Brunswick. La subvention de 36 000 dollars a permis à la ville d'élaborer un plan de développement durable pour l'ensemble de sa collectivité.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins de développement durable des gouvernements municipaux, a dit le président de la FCM et maire de Sherbrooke, Jean Perrault. L'aide financière et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus viables sur les plans environnemental, social et économique. »

« Notre gouvernement aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement et ainsi atteindre leur objectif au moyen du Fonds municipal vert, a dit le ministre Thompson. La subvention annoncée aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par le gouvernement du Canada, en partenariat avec la FCM, afin d'aider Saint-Quentin à assurer un avenir plus vert à sa population. »

Le plan de développement durable de la Ville de Saint-Quentin vise à préserver la viabilité économique et sociale de la collectivité en limitant les impacts des activités municipales sur l'environnement. Le plan établit un cadre de travail qui permettra à la ville d'adopter des mesures de développement durable dans les domaines de la qualité et de la conservation de l'eau, de la qualité de l'air, des émissions de gaz à effet de serre (GES), de la consommation énergétique, de la gestion et du réacheminement des déchets, ainsi que du transport durable.

Le plan formule en outre des recommandations sur l'engagement communautaire et le déploiement d'une stratégie de communication en appui aux mesures prises par la ville. Au cours de la première année de sa mise en œuvre, la ville se concentrera sur trois des secteurs recommandés par le plan : l'amélioration des espaces verts et des forêts urbaines de la municipalité, une plus grande efficacité énergétique des activités municipales et le déploiement d'un plan de gestion des déchets axé sur davantage de recyclage et de compostage.

« Le Fonds municipal vert a permis à notre ville d'élaborer une vision de la durabilité correspondant à la réalité d'une petite collectivité, a déclaré Robert Beaulieu, maire de Saint-Quentin. Le nouveau plan de développement durable de notre collectivité permettra d'encadrer la mise en valeur des richesses de notre ville, comme nos forêts urbaines, nos lacs et nos parcs, mais aussi de mettre en œuvre des programmes visant à réduire l'empreinte environnementale des activités de la municipalité et de ses citoyens. »

Le Fonds municipal vert est une dotation financée par le gouvernement du Canada et gérée par

la Fédération canadienne des municipalités. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin de redéfinir les normes de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

*La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle stimule le développement durable et la qualité de vie des collectivités en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.*

– 30 –

Renseignements :

**Ville de Saint-Quentin, N.-B.**

Suzanne Coulombe  
Directrice générale  
Ville de Saint-Quentin  
Tél. : (506) 235-2425  
Télé. : (506) 235-1952  
Courriel : [scoulombe@saintquentin.nb.ca](mailto:scoulombe@saintquentin.nb.ca)  
<http://www.saintquentin.nb.ca>

**Fonds municipal vert**

Dave Weatherall  
Agent des communications  
Fonds municipal vert  
Fédération canadienne des municipalités  
Tél. : (613) 907-6292  
Télé. : (613) 244-1515  
Courriel : [dweatherall@fcm.ca](mailto:dweatherall@fcm.ca)  
<http://www.fcm.ca>  
<http://www.sustainablecommunities.fcm.ca>

**Ressources naturelles Canada**

Jasmine MacDonnell  
Directrice des communications  
Cabinet du ministre des Ressources naturelles du Canada  
Tél. : (613) 996-2007  
Télé. : (613) 943-0663  
<http://nrca-nrcan.gc.ca>